



**Salah Mejri**

Université Sorbonne Paris Nord  
France

 <https://orcid.org/0000-0003-0094-6181>

# Prédicats, sens, polylexicalité et figement : un parcours heuristique\*

## **Predicates, Sense, Polylexicality, and Freezing: a heuristic path**

### **Abstract**

For Gaston Gross, a rigorous study of the language means describing all the uses of lexical units of the language within the framework of free combinatorics, by determining the argumental paradigms involved in the schemes of arguments for predicates and all the appropriate predicates for arguments. This approach is complemented by a description of frozen sequences whose internal combinatoriality is more or less restricted. The author devotes his work of 1996 and part of his textbook of 2012 to this subject. Our contribution highlights the great richness of the author's thoughts particularly from a heuristic point of view. We start from the concepts of predicate, frozenness, polylexicality and semantic opacity to show how much impact Gaston Gross's methodological suggestions have had on the development of the discipline of linguistics.

### **Keywords**

Gaston Gross, Frozenness, Polylexicality, Semantic opacity, Heuristic path

---

\* Je remercie les deux rapporteurs anonymes qui m'ont aidé à améliorer la version originale.

« Le langage est le triomphe  
de l'ingéniosité humaine »  
(A. N. Whitehead, 2004 : 54)

## 1. En guise d'introduction

Quand j'ai eu la chance et l'honneur de prendre la suite de Gaston Gross (G.G.) dans sa chaire « Syntaxe et sémantique » et dans la direction du laboratoire de linguistique informatique (LLI), j'ai pris conscience de la portée épistémologique de sa pensée. Parallèlement aux échanges que j'avais continuellement eus avec lui, je me nourrissais de la pensée profonde de Robert Martin. Ainsi ai-je évolué pendant ces trois dernières décennies entre deux grands esprits alliant la rigueur de la pensée à la précision dans la démarche, avec une ambition commune, malgré les différences de point de vue : participer à faire émerger une méthodologie adaptée pour la linguistique<sup>1</sup>. C'est cette dimension méthodologique que je voudrais souligner dans cette contribution à la mémoire de Gaston Gross qui, indépendamment des questions traitées, transcende sa réflexion. Cela s'inscrit dans la suite des discussions que j'ai eues avec lui jusqu'à la fin de ses jours.

L'un des points méthodologiques les plus cruciaux dans l'étude de tout objet est la détermination avec précision de l'élément jugé central à partir duquel l'on pourrait accéder facilement à l'ensemble des autres composantes du système, c'est-à-dire là où s'entrecroisent et se concentrent non seulement tous les ingrédients constitutifs mais également et surtout l'ensemble des mouvements de la dynamique interne. L'extrême complexité des systèmes linguistiques a conduit les linguistes à chercher les points les plus cruciaux pour accéder à l'économie générale de la langue. Selon les modes et les aléas de la sociologie de la recherche, morphologie, syntaxe, phonologie, sémantique, lexicologie, etc. sont soit privilégiées soit marginalisées. G.G. a choisi le lexique comme point d'entrée pour décrire le système de la langue.

Il est convaincu que tout passe par le lexique, confrontant ainsi l'intuition courante qu'une langue est d'abord des mots où siègent morphologie, syntaxe, sémantique, etc. Pour procéder à des descriptions systématiques de la langue, il faut relever le défi de s'attaquer à la totalité du lexique. Pour ce faire, des outils méthodologiques sont nécessaires. Pour éviter les inconvénients des approches

---

<sup>1</sup> Cf. par exemple les deux manuels : Martin, R. (2014). *Comprendre la linguistique*. PUF ; Gross G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique*. Presses universitaires du Septentrion.

fixistes du lexique, G.G., s'inscrivant dans la lignée de Zellig S. Harris et de Maurice Gross, opte pour le Lexique-grammaire, approche qui a le mérite d'expliquer les différents emplois des mots grâce à l'ensemble des transformations syntaxiques que ces emplois admettent. Se profile derrière ce type d'analyse, dont la visée principale est l'élaboration d'un formalisme pour le traitement automatique des langues (cf. les travaux de LADL), la notion de prédicat qui met au centre de l'analyse la dimension logico-sémantique (R. Martin, 2021). Sa thèse sur les constructions converses du français (1989) illustre parfaitement comment le croisement entre lexique, syntaxe et sémantique permet de dégager des classes de substantifs ayant des caractéristiques distributionnelles et transformationnelles propres, actualisées par des verbes supports exprimant des relations converses (du type *donner/recevoir*), dont le nombre s'élève à 3500 constructions<sup>2</sup>. Depuis cette publication, G.G. a enrichi son cadre d'analyse par une dimension sémantique de plus en plus fine qui va le conduire, moyennant la notion d'emploi, aux classes d'objets (D. Le Pesant & M. Mathieu-Colas, 1998), à l'expression de la finalité et à la sémantique de la cause (2010). Il a consacré son énergie pendant les dernières années de sa vie aux verbes supports, dont il a dénombré plusieurs milliers<sup>3</sup>.

Pour retracer le cheminement qui a conduit G.G. au figement, nous rappellerons ce qu'il entend par relation prédicative et comment il établit le lien entre cette relation et les contenus sémantiques des unités lexicales. Après quoi nous essaierons de montrer comment ses travaux de pionnier sur le figement (1996) ont nourri pendant ces trois dernières décennies la réflexion linguistique sur le figement en tant que processus linguistique qui agit en profondeur dans tout le système linguistique, sur la problématique de la polylexicalité qui en découle et ce qu'elle pose comme problème pour la définition de l'unité lexicale, sur l'opacité sémantique des unités polylexicales et l'émergence d'une nouvelle globalité sémantique, sur les contraintes énonciatives de certaines séquences figées comme les pragmatèmes et les contenus culturels qu'elles charrient, et sur la saillance sémiotique de ces unités leur permettant de jouer un rôle central dans l'organisation textuelle et dans la prédication oblique comme dans le défigement ; le fil conducteur étant l'apport heuristique de la démarche de G.G.

---

<sup>2</sup> Cf. le compte rendu d'A. Bertin-Delbey (1991).

<sup>3</sup> Communication personnelle. Espérons que les résultats d'un tel travail verront le jour.

## 2. Au cœur de la réflexion de Gaston Gross, le prédicat

Nous n'entrons pas ici dans le débat relatif à la définition du prédicat. Nous nous contentons de renvoyer à l'abondante littérature sur la question (cf. entre autres M. Forsgren, K. Jonasson & H. Kronning (éds), 1998; A. Guilbert & C. Leclère (éds) 1981; J.-J. Franckel 1989; G. Gross, 1996; M. Gross, 1981; P. de Rouilhan, 1984; Zellig S. Harris, 1973; C. Muller, 2013, etc.). La liste est longue. Nous retenons seulement l'excellente synthèse faite par Claude Muller où il essaie de dégager l'ensemble des orientations théoriques des différentes conceptions. Celle qui nous intéresse ici parmi les diverses conceptions est celle qui voit dans le prédicat une fonction, c'est-à-dire une relation, établie entre des variables :  $f(x)$ . Robert Martin (2021 : 19) en fait un universel linguistique et l'enrichit avec la modalisation; ce qui donne la forme universelle suivante : «  $M(P_A)$  »,  $M$  étant la modalisation qui prend dans sa visée la relation prédicative ( $P$ ) établie entre des arguments ( $A$ ) : « La prédication est un des fondements de la grammaire universelle ».

Pour G.G., la relation prédicative représente la charpente logico-sémantique de la phrase. Qu'il s'agisse de phrase élémentaire ou complexe, la fonction prédicative assure la distribution des arguments selon un nombre et un ordre bien établi dont dépend l'interprétation finale de la phrase. La différence entre une phrase élémentaire, qui ne comporte qu'un seul prédicat, comme :

Le voisin arrose les plantes.

Arg<sub>1</sub> Prédicat Arg<sub>2</sub>

et une phrase complexe comme :

Les récoltes sont détruites à cause de la grande sécheresse.

Arg<sub>1</sub> Prédicat Arg<sub>2</sub>

est une différence de hiérarchie prédicative. Dans la seconde phrase, l'on peut opérer toutes sortes de transformations : la relation prédicative reste la même, malgré les variations formelles. L'on peut opter par exemple pour une forme verbale exprimant le prédicat de second ordre :

La grande sécheresse a causé la destruction des récoltes.

arg. arg.

on constate que le schéma argumental demeure le même.

Se profile derrière cette relation prédicative, telle qu'elle est exprimée par la forme verbale, une double prédication : une relation syntaxique qui prend en charge la distribution des éléments de la phrase (sujet-verbe-complément) et une relation sémantique assurée par le sémantisme du verbe *causer*. Les travaux que G.G. a consacrés aux prédicats non verbaux, et conséquemment aux verbes supports, sont, à notre avis, la preuve incontestable qu'il existe deux types de prédicats : un prédicat syntaxique qui se charge de l'actualisation du prédicat non verbal, assurée par le verbe support appauvrie sémantiquement – sans tout à fait perdre la totalité de son contenu sémantique –, et le prédicat sémantique véhicule par une forme lexicale non verbale.

Partant de la centralité de la prédication dans la langue, telle qu'elle est explicitée par G.G., des développements ultérieurs ont vu le jour. L'apport principal de G.G. consiste principalement dans l'abolition des frontières imposées par la tradition :

Il a libéré le prédicat de la forme verbale en l'étendant à d'autres parties du discours comme le nom, l'adjectif, l'adverbe, la préposition et la conjonction. Partant du constat que l'analyse traditionnelle focalise sur la morphologie verbale, il considère que les deux phrases suivantes ont la même structuration prédicative, la différence étant dans la différence du mode d'actualisation :

Le jury l'a félicité *parce qu'*il a battu tous les records.

Le jury l'a félicité *pour* avoir battu tous les records.

L'actualisation, étant conditionnée par des règles de bonne formation de la langue concernée, le recours à la forme conjuguée à un mode personnel (non-coréférence entre les deux sujets des verbes concernés), ou non (coréférence), est indépendant de la relation prédicative :

Il fait tout *pour* que la récolte soit sauvée.

Il fait tout *pour* sauver la récolte.

G.G. n'a pas poussé seulement les frontières des catégories grammaticales (parties du discours) de la prédication, il les a étendues à l'actualisation prédicative. Étudiant en détail la dimension aspectuelle, il insiste sur la distribution des marques du contenu aspectuel sur plusieurs éléments de la phrase autres que la forme verbale. Tel est le cas de l'expression du multiplicatif (itératif) dans la phrase suivante, assurée par le déterminant défini du prédicat nominal :

Il a fait *plusieurs* achats.

Certaines actualisations peuvent être assurées par des modifieurs :

Il a fait *des* achats *compulsifs*.

Comme l'unité d'analyse est la phrase, G.G. défend l'idée que la polysémie est un artéfact et que toute analyse visant la solution de l'ambiguïté lexicale doit se faire dans un cadre homonymique, reposant sur la notion d'emplois sémantiques qui s'opèrent entre l'unité lexicale concernée et son environnement. Tel est le cas dans les emplois suivants du verbe *prendre* :

Il *prend* un livre sur l'étagère. (*prendre*<sub>1</sub> : saisir)

Il *prend* un café. (*prendre*<sub>2</sub> : boire)

Il *prend* un sandwich. (*prendre*<sub>3</sub> : manger)

L'on pourrait comprendre à partir de cette analyse que les unités lexicales renferment des contenus sémantiques selon la classe sémantique des paradigmes auxquels appartiennent les unités de son environnement immédiat. Vu sous l'angle de la virtualité de la langue, l'on peut considérer que le lexique de la langue concentre en lui-même des emplois spécifiques comportant des contenus sémantiques imposant des contraintes combinatoires spécifiques à chaque emploi. Cela reviendrait à dire que les unités lexicales, mises sous pression de la dynamique constante des emplois, encapsulent des contenus prédicatifs virtuels, actualisables selon les besoins de la production langagière. Dans cette perspective, les paraphrases définitionnelles ne seraient en fin de compte que des ensembles de prédicats qui s'activent ou se désactivent selon les exigences des énoncés dans lesquels ils se réalisent.

Ainsi pourrait-on distinguer deux grandes classes de prédicats : prédicats virtuels renfermés dans les unités lexicales représentant leurs potentialités combinatoires, et prédicats, que l'on pourrait qualifier d'énoncifs<sup>4</sup>, qui sont nécessairement actualisés dans un énoncé quelconque lors de la production langagière. Si G.G. privilégie dans son analyse ce second type de prédicat, son analyse homonymique du lexique laisse suggérer la potentialité prédicative telle qu'elle s'exprimerait dans les définitions ou les paraphrases permettant d'isoler les significations propres à chaque emploi. La trilogie méthodologique est ainsi instituée : un lexique, une combinatoire et une signification. Le lexique est le siège de la combinatoire et du sens ; la combinatoire gouverne la congruence des associations

<sup>4</sup> *Énoncif* signifie « relatif à l'énoncé » et s'oppose à *énonciatif* qui signifie relatif à l'énonciation. Ainsi obtiendrait-on le paradigme suivant : *énoncé/énonciation* ; *énoncif/énonciatif*.

syntagmatiques ; le sens émerge à la faveur du croisement des deux. Le tout est versé dans le moule prédicatif.

Cette extension de la notion de prédicat qui montre que tout est prédicatif dans la langue se trouve développée dans un autre cadre théorique. Le dernier article d'Alain Lemaréchal (2022 : 51–109), intitulé « Des prédicats à perte de vue ». (Ryle 1933) : pourquoi faire ? Ethocentrismes et tabous », pousse encore plus loin le concept de prédicat en l'appliquant à plusieurs langues, notamment celles qui ne possèdent pas de copule comme *être* ou tout autre élément équivalent et montre comment le prédicat, en plus de la forme nominale, peut s'appliquer à des adpositions, à des marques casuelles, à des indexicaux et même à des « déterminants et autres spécifieurs » (*Ibidem*, 52). Cette analyse rejoint la nôtre et nous y souscrivons.

### 3. Le sens au croisement de l'ensemble des dimensions linguistiques

On l'aura compris, la sémantique représente le point focal de sa réflexion. À un niveau très abstrait se situe la relation prédicative sans laquelle il n'y a pas de prédication possible. Cette relation crée des positions à saturer lexicalement. Ces positions impliquent les deux types de relations déjà retenus ci-dessus : les relations syntaxiques et les relations strictement sémantiques. Les premières, non moins pourvues de contenus sémantiques, reposent sur le caractère orienté de la relation prédicative. « La prédication va normalement de l'argument *a* à l'argument *b* dans la relation binaire ; elle va de l'argument *b* et *c* dans la relation ternaire » (R. Martin, 2021 : 141). En l'absence de symétrie entre les deux pôles du schéma argumental, « s'instaurent [...] universellement les fonctions argumentales de sujet, d'objet et d'objet second » (*Ibidem*). « Les langues qui possèdent un passif sont en état de d'inverser l'orientation initiale » (*Ibidem*). Se profilent derrière ces fonctions argumentales les notions de source (le sujet), de cible (l'objet), de bénéficiaire, de patient, etc. (l'objet second). Si l'on pousse l'analyse un peu plus loin, de nouvelles notions émergent à la faveur de certaines classes de prédicats comme les rôles sémantiques d'agent, de patient, d'instrument, de locatif, etc.

Une fois les positions de la relation prédicative définies en nombre et selon un ordre bien déterminé, les unités lexicales viennent les saturer, à l'exception des prédicats avalents qui trouvent leur support référentiel en dehors de la langue. Interviennent alors des contenus sémantiques plus précis. D'où

l'ensemble des interactions entre tous les éléments constitutifs de l'énoncé. C'est là que G.G. choisit de situer sa description des emplois des mots tels qu'ils sont discriminés par des critères formels. C'est pourquoi il procède à dégager les classes d'objets, c'est-à-dire les paradigmes distributionnels devant saturer les différentes positions argumentales pour chaque prédicat. Deux critères sont retenus : une invariance du sens de l'emploi corrélée à un ensemble de variations de combinaisons spécifiques à cet emploi. Ce qui définit l'emploi propre à une unité lexicale peut être ainsi ramené à ces trois éléments formalisables pour un éventuel traitement automatique : un schéma prédicatif, des paradigmes lexicaux appartenant à des classes sémantiques de plus en plus fines et des combinaisons syntaxiques spécifiques.

G.G. a étendu cette analyse à la prédication de second ordre. C'est ainsi qu'il s'est intéressé aux relations logiques comme la finalité ou la causalité (G. Gross, 2004, 2010). Dans son ouvrage sur la finalité (G.G. & M. Prandi, 2004), il introduit avec Michele Prandi une nouvelle dimension : « l'ontologie naturelle spontanée » partagée par tous les locuteurs, qui constitue

un système de présupposés soustraits en même temps au doute, à l'épreuve et même à l'expression explicite, auxquels la communauté des humains fait confiance comme le promeneur qui marche fait confiance à la solidité du terrain [...] un système de présupposés d'ordre pratique qui fondent la cohérence de notre comportement spontané avant même de fonder la cohérence de nos concepts et de nos discours

(G.G. & M. Prandi, 2004 : 13)

C'est sur cette base ontologique que s'élabore le jugement téléologique. Partant de là, les deux auteurs procèdent à la description de l'expression de la finalité en ayant recours aux mêmes choix méthodologiques, mais en y intégrant les relations transphrastiques. C'est ainsi qu'une nouvelle approche est proposée pour analyser les phrases comportant des prédicats de second ordre où les arguments sont eux-mêmes des prédicats. En mettant en parallèle les structures conceptuelles et les structures sémantiques, les deux auteurs montrent que le codage de la relation peut être complet :

*Bien qu'il se soit levé tôt, Luc a raté le train* (G.G. & M. Prandi, 2004 : 36),

où le relateur, ici de concession, prend en charge explicitement la nature de la relation qui existe entre les deux arguments prédicatifs. À l'opposé, l'on a un sous-codage qui augmente la part de l'inférence nécessaire pour interpréter le



contenu de la relation prédicative de second ordre. « L'inférence [...] relaie le codage » (G.G. & M. Prandi, 2004 :37). Le cas extrême, où seul l'inférence prend en charge le contenu prédictif, se concrétise dans la juxtaposition de deux prédictions. Ainsi « le codage linguistique ne peut prétendre au monopole de l'expression, mais présente une option, privilégiée certes, mais non exclusive » (*Ibidem*).

*Il a beaucoup plu ; les routes sont inondées.*

Symétriquement au sous-codage figure le surcodage où « le mot de liaison ne se limite pas à porter à l'expression une connexion transphrastique concevable, et donc inférable, indépendamment de l'expression, mais lui impose un profil sémantique très fin » (G.G. & M. Prandi, 204 : 88).

C'est dans la *Sémantique de la cause* que G.G. (2010 : 1) systématise sa description et met à l'épreuve sa méthodologie : son ouvrage « a pour but de décrire de façon systématique et complète les constructions causales du français », « décrire les relations causales telles qu'elles sont codées dans les langues naturelles » (*Ibidem*, 4). Pour ce faire, il ne procède pas par « des décompositions sémiques ». Il pense que « les informations que l'on déduit de la décomposition peuvent s'obtenir par l'étude de la combinatoire des éléments de la phrase ». Le cadre général est clair : « l'expression de la cause est fonction du sens des arguments sur lesquels elle opère » (*Ibidem*, 6). Le critère en jeu dans la causalité linguistique est la bonne formation des phrases, où le choix du prédicat est tributaire des classes d'arguments compatibles avec lui » (*Ibidem*, 6).

Appliquant son analyse systématiquement à des prédicats de premier ordre, il distingue les causes internes des causes externes, lesquelles relèvent d'une prédication de second ordre, objet de son ouvrage. Qu'il s'agisse d'arguments élémentaires ou d'arguments prédictifs, la méthode est toujours la même : dégager les classes sémantiques des arguments du prédicat, d'abord selon le filtre des hyperclasses, puis affiner l'analyse sémantique pour obtenir des sous-classes, les classes d'objets, que G.G. (2010 : 24–25) définit de la manière suivante : « Une classe d'objets est un ensemble sémantiquement homogène de substantifs, décrivant une position argumentale donnée et qui permet de séparer les différents emplois d'un prédicat ». Appliquée à l'expression de la cause, cette méthode permet de dégager des « relateurs de cause qui ont des arguments de nature événementielle, métaphorique, ou pas ». S'y ajoutent les causes aspectuelles, celles du *faire*, les causes des états et celles qui ont une dimension énonciative.

Cette description systématique est de nature empirique : elle est adossée à des corpus conséquents qui permettent d'établir la liste des arguments appropriés pour chaque prédicat de cause, avec mention de sa fréquence. C'est cette

notion d'appropriation qui nous servira de fil conducteur pour faire le lien entre la méthodologie adoptée par G.G. (2010 : 19) et le phénomène du figement en général, notamment un type particulier de locutions, celles qui expriment des relations logiques. Il montre par exemple que « la forme appelée *locution* n'est qu'une des variantes morphosyntaxiques des constructions de prédicats de second ordre ». Ainsi figement et variation sont-ils intimement liés dans le cadre de l'analyse prédicative. L'appropriation des emplois, conçue dans le cadre de la phrase, ne se limite pas aux éléments élémentaires constitutifs de la phrase, il comporte également la catégorie adverbiale.

Toujours en rapport avec les problèmes de sémantique, G.G. s'intéresse à ce qu'il est convenu de considérer comme un sens opaque. L'intérêt méthodologique réside dans la cohérence avec laquelle il inscrit le phénomène de l'opacité dans la combinatoire et la construction de la phrase. En d'autres termes, il résout le problème en termes de classes sémantiques ou d'unités lexicales appropriées. Ainsi fournit-il cette définition de la métaphore, dont il va se servir pour analyser les causes métaphoriques. En illustrant son analyse par l'exemple des classes d'objets de l'<argent> et des <liquides>, il considère que « le processus de la métaphore consiste en ce qu'une classe d'objets, ici celle de l'<argent>, accapare et pour ainsi dire « vole » des prédicats strictement appropriés à une autre classe d'objets, celle des <liquides> » (G.G., 2010 : 93). Cette opacité sémantique est elle-même source d'un grand nombre de collocations dont G.G. cite : *baigner dans l'argent, l'argent coule à flots, drainer de l'argent, verser de l'argent*, etc.

Une dernière remarque en rapport avec l'analyse sémantique que G.G. (2010 : 10) mentionne à propos de l'inférence maximale : la nécessité d'une interprétation sur « la base de notre expérience ». Il enchaîne à ce propos : « ce cas de figure, d'une grande fréquence dans le discours quotidien, va à l'encontre de l'idée reçue que la langue doit être étudiée en elle-même et pour elle-même, sans recours à la connaissance du monde ». La métaphore est un des outils mis au service de la catégorisation du monde.

Connaissances du monde, lexicale, combinatoire syntaxique, tout concourt à la production du sens et à fixer dans l'extrême variation des emplois ceux qui sont les plus appropriés, et par conséquent ceux qui forment des assemblages syntagmatiques solidaires : c'est ce que G.G. (2010 : 37) considère comme des « co-occurents [...] spécifiques ». Lister ces co-occurents permettrait de dégager des formations polylexicales solidaires.

## 4. Le processus du figement

Son ouvrage *Les expressions figées en français* (1996) demeure un ouvrage clef dans la littérature consacrée au phénomène du figement : dans un style accessible à tous, G.G. fournit une synthèse sur la question tout en la situant dans le cadre de sa méthodologie. Pour en saisir la portée, il faut l'intégrer dans toute l'œuvre de G.G. Dès la première page, il rappelle les deux principes opposés dans les langues posés par Otto Jespersen (1971) : « La liberté combinatoire et le figement ». Et d'ajouter : « Mettre ainsi, d'entrée de jeu, le figement sur le même plan que la notion de règles était une grande innovation » (G.G., 1996 : 3).

Partant de là, G.G. essaiera de montrer que le fonctionnement des langues repose sur ces deux principes qui s'inscrivent dans un continuum et que la tâche consiste à procéder à des descriptions fines dont l'objectif est de montrer que le figement est un phénomène scalaire qu'il est possible de décrire sur les plans formel et sémantique.

Qu'il s'agisse de combinatoire libre ou de combinatoire figée, la méthode est toujours la même : l'analyse prédicative. Si l'analyse donne lieu à des classes d'objets, l'on peut opérer l'ensemble des transformations qui participent à la détermination des prédicats et à la distribution de leurs classes d'arguments. S'il n'est pas possible de dégager les classes d'objets, c'est la preuve que la séquence fait l'objet d'un figement dont il faut déterminer le degré. Appliquant cette analyse aux locutions verbales, G.G. (1996 : 80) précise qu' « elles ont, en position d'argument non pas des classes d'objets mais des 'éléments' isolés, qui ne sont pas susceptibles, d'aucun paradigme : on ne peut les remplacer ni par un synonyme, ni par un antonyme ». Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il s'agit de décrire le figement en termes de combinatoire libre, cette dernière autorisant l'émergence de paradigmes et des reformulations correspondant à la même signification. Le figement n'est pas une question de configuration de « surface ». Ainsi donne-t-il l'exemple de ces deux suites ayant la même constitution sans toutefois avoir le même comportement combinatoire : *avoir faim* et *avoir froid* (*Ibidem*, 74–75). Si la première accepte toutes sortes de variations, la seconde les rejette : déterminations (*Luc a une faim de loup* / \**Luc a un froid de canard*), emploi du possessif (*sa faim* / \**son froid*), etc. La raison en est l'appartenance de *faim* à la classe des prédicats nominaux. D'où les emplois des verbes supports comme *avoir* pour les actualiser ; ce qui n'est pas le cas de *froid*. *Avoir froid* est donc une séquence figée.

G.G. montre dans cet ouvrage que le figement transcende tout dans les langues. C'est pourquoi il le fait sortir de ce qui est habituellement considéré comme locution pour les séquences non nominales et les noms composés consacrés par

la tradition. En définissant la locution en tant que « groupe dont les éléments ne sont pas actualisés individuellement » (*Ibidem*, 14), il étend l'analyse à toutes les parties du discours et au-delà : noms composés, déterminants, locutions verbales et locutions prépositives et conjonctives. Avec ces dernières, son analyse annonce les deux ouvrages qu'il publiera par la suite sur la finalité et la cause.

Pour ce faire, il emploie l'ensemble des critères du figement qu'il expose dans le premier chapitre dont nous retenons particulièrement la polylexicalité et l'opacité sémantique que nous développerons par la suite. Pour le reste, il applique des tests généraux comme l'insertion et la substitution paradigmatique, auxquels il ajoute les transformations spécifiques à chaque type de construction. L'analyse relativement détaillée des noms composés et des locutions verbales le conduit à l'idée de moule, de schème ou de type.

Il peut paraître incongru d'évoquer les notions de *moule*, de *schème* ou de *matrice*<sup>5</sup> quand on évoque un phénomène comme le figement qui échappe totalement à la volonté des locuteurs. Comme il s'agit d'un processus inhérent au fonctionnement des langues, venant faire le contrepois de la liberté de la production langagière régie seulement par des contraintes sous forme de « règles », poser la notion de moule, ou ses équivalents, c'est supposer qu'elle joue le rôle de pendant naturel pour la règle dans la combinatoire libre. Ainsi aurions-nous une production langagière libre régie par des règles et une production langagière figée régie par des moules. Ce point de vue a le mérite de mettre au cœur de l'analyse linguistique la dynamique de la production langagière, et par conséquent celle du système linguistique ; ce qui milite en faveur de la thèse que la langue naît dans le discours et le discours nourrit la langue. Si l'on admet un tel point de vue, l'on pourrait saisir la pertinence de la notion de moule avancée par G.G.

Il en parle dans son ouvrage à plusieurs reprises. Ces occurrences se présentent comme suit :

- « 205 moules de formation adjectivaux » (p. 43) ;
- « Nous sommes en présence d'un moule de production d'une partie importante des adverbes complexes ; la syntaxe en est régulière » (p. 114) ;
- « Les séquences Prép (Det) N constituent des moules d'adverbes complexes » (p. 116) ;
- « [...] un grand nombre d'adverbes reposent sur des schèmes productifs » (p. 117) ;
- « [...] ils [les adverbes complexes] peuvent être générés sur la base de structures susceptibles de former des moules productifs » (p. 117).

---

<sup>5</sup> Cf. également Jean-Claude Anscombe qui parle de « schèmes et de matrices » à propos du figement (2011) et Lichao Zhu (2022).

Quand il s'agit des noms composés, il emprunte à Michel Mathieu-Colas (1996) la notion de *type*. Évoquant la typologie des noms composés qu'il a établie, il rappelle qu'« elle comprend plus de 700 types et permet de rendre compte de l'ampleur du phénomène » (p. 48). Trois remarques sont à faire à propos de ces occurrences :

- Elles névoquent pas la notion de structure, très fréquente dans les analyses effectuées dans le cadre du Lexique-grammaire, notion de nature strictement syntaxique ;
- Elles sont associées systématiquement aux notions de production et de génération des séquences figées ;
- Elles ne se limitent pas à une seule partie du discours, même si leur emploi est associé dans ces citations uniquement à l'adjectif et à l'adverbe.

À la lumière de ces précisions, l'on peut supposer que G.G. cherche à appréhender quelque chose qui dépasse les structures syntaxiques et la matérialité lexicale. Mais avant de voir en quoi consiste son intuition, rappelons que dans d'autres cadres théoriques, on a essayé de préciser cette entité qui se situe en deça des énoncés libres et au-delà de l'unité polylexicale. Partant du jeu impliqué dans les séquences à signifiant pluriel entre la fixité et la variation, Jean-Claude Anscombe définit la *matrice lexicale* comme un schéma comportant des unités linguistiques fixes et des variables linguistiques :

- a) « Les unités linguistiques fixes sont des éléments grammaticaux.
- b) Les variables linguistiques représentent des éléments lexicaux.
- c) Le schéma est productif, au moins dans une certaine mesure.
- d) Les contraintes régissant l'instanciation des variables proviennent uniquement de la structure elle-même, et des relations préexistant entre les unités lexicales servant cette instanciation » (J.-C. Anscombe, 2011 : 25).

Le même auteur évoque cette matrice pour les proverbes et en parle dans ce contexte en rapport avec les « noms composés – et éventuellement d'autres phénomènes » (J.-C. Anscombe, 2011 : 25). L'on peut considérer ces précisions comme une avancée dans l'appréhension de ce genre de phénomène encore imprécis, mais dont la discrimination serait très précieuse pour expliquer ces phénomènes de génération à partir de formes sémiotiques assez peu connues jusque-là. Retenons de ce que J.-C. Anscombe avance les trois éléments suivants : jeu entre variance et invariance, productivité et opposition entre lexical et grammatical. Les autres éléments avancés plus haut concernent beaucoup plus les noms composés.

Par ailleurs, il faut rappeler les autres pistes explorées dans d'autres cadres théoriques en rapport avec la phraséologie en général et le figement en particulier. Certains opposent par exemple les collocations aux colligations. Ces dernières

relèveraient d' « un phénomène de comportement grammatical préférentiel, de la même manière que la collocation est un phénomène de comportement lexical préférentiel » (D. Legallois & P. Gréa, 2006 : 11). Ce genre d'extension a introduit dans le débat la notion d'*entrenchment* qui « désigne un processus de stockage (storage) de l'information [...] si l'on peut stocker en mémoire des syntagmes figés (par exemple *pomme de terre*), on peut stocker des règles (flexionnelles, dérivationnelles, phonologiques, syntaxiques). De ce fait, l'*entrenchment*, contrairement à la notion de figement, est susceptible de s'appliquer à toute structure mémorisable par l'esprit et dont le stockage sera facilité par une fréquence importante » (*Ibidem*, 20). Cet élargissement implique toutes sortes de phénomènes comme « les règles grammaticales régulières », « les cadres sémantiques » (frames), « les métaphores conceptuelles », etc. Ce qui conduit à l'idée qu' « une construction est une généralisation des caractéristiques de la phraséologie » (*Ibidem*, 27).

Mais derrière tous ces phénomènes, rattachables d'une manière ou d'une autre au figement, se profile l'idée de *moule* ou de *matrice*, que L. Zhu (2022) a appliquée à un corpus lexicographique, ce qui lui a permis de récupérer automatiquement des phraséologismes. Dans le même cadre, la discussion a porté sur la dénomination du phénomène : les deux termes retenus sont *moule* et *matrice* ; le moule rend compte de l'aspect invariant, fixe, rigide, alors que *matrice* suggère la souplesse, la variation et surtout la production et la génération. « Le *moule* serait à la *matrice* ce que la *fixité* est à la *variation*<sup>6</sup> » (S. Mejri, 2023). La jonction des deux, avec ce qu'ils représentent chacun de son côté comme avantage, donnerait, comme indiqué en note, une nouvelle unité : l'*emmème* qui, « tout en étant partiellement fixe, est en même temps très souple, représentant ainsi un type sémiotique particulier qui se distingue [...] par :

- Sa nature syntagmatique, en tant qu'espace où s'exercent les deux forces de la dynamique [langagière] ;
- Son caractère hybride puisque la fixité et la variation peuvent, selon le cas, toucher n'importe quel aspect linguistique ;
- Sa discontinuité structurante sans laquelle il n'y aurait pas de distribution entre segments de l'espace saturés et segments à saturer » (*Ibidem*).

Cette entité, certes difficile à isoler, découle de l'observation de l'extrême imbrication entre combinatoire libre, analysée par G.G. au moyen des classes d'objets, et de l'ensemble des contraintes transformationnelles spécifiques, et la combinatoire

---

<sup>6</sup> Moule-matrice ou matrice-moule donnerait, par siglaison, M.M. (prononcé *em em*). D'où la proposition du terme *emmème*, qui présente l'avantage de s'intégrer dans le paradigme des unités telles que *phonème*, *morphème*, *lexème*, *grammème*, *phrasème*, etc. (S. Mejri 2023).

figée dont la gradation est de plus en plus fluctuante. Comme elle est au croisement de l'ensemble des dimensions du système linguistique, elle relève nécessairement du système symbolique qu'est la langue. C'est pourquoi il serait raisonnable de lui donner un statut sémiotique qui, vraisemblablement, se situe à l'interface de la langue et de la production langagière, cette zone où toute la dynamique des interactions entre les deux pans du langage prend forme. Une telle entité expliquerait l'automatisme de la production langagière, notamment chez les natifs, et l'extrême rapidité avec laquelle les enfants acquièrent leur langue naturelle. Une base neuronale est attribuée à l'*entrenchment* : « dans un réseau de neurones, les liens entre neurones sont pondérés et ces pondérations s'ajustent en fonction d'un algorithme d'apprentissage. Or cet algorithme est justement sensible aux régularités internes des patrons d'activation. Du coup, l'*entrenchment* peut être identifié à l'émergence d'un attracteur. En outre, le caractère gradué de l'*entrenchment* trouve lui aussi une reformulation évidente dans la « profondeur » de cet attracteur. L'*entrenchment* est donc un concept qui se veut neurobiologiquement plausible [...] » (D. Legallois & P. Gréa, 2006 : 20).

À un niveau cognitif beaucoup plus général, les automatismes peuvent être rattachés à la notion d'*heuristique* que Daniel Kahneman (2012 : 113) définit comme « une procédure [de pensée] simple qui permet de trouver des réponses adéquates, bien que souvent imparfaites, à des questions difficiles », qui serait à la base de ce que cet auteur appelle « le système 1 qui gouverne notre mode de fonctionnement cognitif à tous les niveaux et dans tous les domaines. Ce système est « rapide, intuitif et émotionnel ». Il s'oppose à un autre système, système 2, qui, lui, « est plus lent, plus réfléchi, plus contrôlé, plus logique ». Vu sous l'angle de ces deux modes de pensée, notre parole spontanée serait commandée par le système 1, évidemment sous le contrôle du système 2, dont l'intervention devient nécessaire lors de l'échec du premier. Ces deux systèmes correspondraient à l'opposition entre ces deux types de pensée : pensée automatique / pensée non automatique ; « pensée rapide / pensée lente » ; « pensée intuitive / pensée délibérée » (*Ibidem*).

Comme on vient de le voir dans cette section, la réflexion de G.G. sur la notion de moule, même si elle a un caractère encore intuitif dans son ouvrage, trace la voie devant une réflexion qui dépasse le cadre du figement pour embrasser des phénomènes beaucoup plus généraux qui ne cessent d'occuper suffisamment d'espace dans les débats relatifs au fonctionnement du langage. Un autre concept, qui joue un rôle central dans l'ouvrage de G.G., est celui de *polylexicalité*. Lui aussi témoigne d'une grande richesse heuristique conduisant, tout comme le processus du figement, à des problématiques générales toujours en discussion par les linguistes.



## 5. La polylexicalité

G.G. (1996 : 9) fait de la polylexicalité une caractéristique essentielle du figement : « La première condition nécessaire pour qu'on puisse parler de figement est que l'on soit en présence d'une séquence de plusieurs mots et que ces mots aient, par ailleurs, une existence autonome ». Découlent de cette caractéristique l'ensemble des spécificités des séquences polylexicales : elles ont un signifiant multiple dont les constituants sont susceptibles d'avoir par ailleurs leur propre combinatoire ; c'est pourquoi G.G. attire l'attention sur un

fait rarement mentionné. Ils [=les noms composés] relèvent donc d'une analyse à deux niveaux : du point de vue externe, ils ont dans la phrase une fonction de groupe nominal et leur structure interne n'est pas pertinente. En revanche, si on les analyse au regard de leur constitution interne, on observe que ce sont des suites qui n'ont pas la liberté de fonctionnement des groupes nominaux ordinaires [...].

(G.G., 1996 : 27)

Cette double combinatoire renvoie tout naturellement à l'ensemble des unités à signifiant pluriel que la tradition regroupe sous la dénomination de *locution*, notamment quand elles sont de nature grammaticale (locutions prépositives, conjonctives, etc.). G.G., contrairement à la tendance générale qui consiste à rejeter le discrédit sur de telles notions, lui donne une définition fondée sur ses critères propres d'analyse. Pour lui, « on pourrait appeler *locution* tout groupe dont les éléments ne sont pas actualisés individuellement » (*Ibidem*, 14). Une « locution prépositive avec le *désir de* [est] une instance intermédiaire entre une catégorie simple *pour* et un prédicat conjugué (*il avait le désir, il désirait, il était désireux de*) » (*Ibidem*). En d'autres termes, le figement conduit à annihiler toute relation prédicative interne à la séquence figée : « dans une suite donnée, il ne peut y avoir de relation prédicative entre les différents éléments qui sont dans la portée du figement » (*Ibidem*, 15). Sur le plan sémantique se pose la relation entre les significations des constituants et la signification globale de l'unité polylexicale (cf. section suivante).

Comme on le constate, G.G. met le doigt sur le point nodal du figement : les SF ont « la particularité qu'[elles] allient l'unité à la pluralité<sup>7</sup> » (*Ibidem*, 27).

<sup>7</sup> La problématique de l'un et du multiple est une problématique philosophique générale qui transcende la totalité de l'existant, comme le souligne Alfred North Whitehead (2004 : 71-72) dans ce passage : « je suggère de partir de l'idée de deux aspects de l'Univers :

– L'univers inclut un *facteur d'unité*, impliquant dans son essence la liaison des choses : unité de fin et unité de jouissance. Toute notion d'importance se réfère à cette unité ultime.



En d'autres termes, elles « présentent cette contradiction qu'[elles] fonctionnent comme une unité alors qu'[elles] sont constituées de plusieurs éléments lexicaux, que leur sens soit transparent ou opaque » (*Ibidem*, 28). Cette tension entre l'un et le multiple trouve sa solution chez G.G. dans « la constatation qu'une structure est d'autant plus libre que le nombre de relations linguistiques entre les différents composants est élevé. Quand il n'y a aucune relation syntaxique entre les différents éléments, nous disons que la structure est totalement figée » (*Ibidem*, 98).

Toujours est-il que la problématique de l'unité lexicale dans l'analyse linguistique demeure entière. Tout en reprenant tous les éléments de la question, il ne répond pas explicitement à la problématique du mot par rapport à ces unités plurielles : faut-il les considérer comme des unités simples et leur attribuer le statut de mot, avec tout ce que cela implique comme conséquences à la fois de description et d'analyse ? Si une telle solution est peu satisfaisante, y aurait-il une entité lexicale supérieure qui engloberait à la fois les mots (simples, construits par dérivation affixale ou tout autre procédé) et les unités polylexicales ? Si la réponse est positive, où la situer par rapport au système linguistique ?

Nous avons un début de réponse chez G.G. aussi bien dans son ouvrage sur le figement (1996) que dans son *Manuel d'analyse linguistique* (2012) où il a recours à l'équivalence fonctionnelle comme critère pour mettre sur le même pied d'égalité unité polylexicale et unité simple, c'est-à-dire le mot. Il n'hésite pas non plus à attribuer la dénomination de mots à ces unités de signifiant pluriel en employant des termes hérités de la tradition comme *nom composé* et *mot composé*. Il étend cet emploi même aux adjectifs et déterminants en parlant d'*adjectifs* et de *déterminants composés*. Ailleurs il a recours au terme *locution* en intitulant par exemple le chapitre VI de son ouvrage sur le figement « locutions adverbiales », même s'il précise au paragraphe 3 de ce même chapitre : « nous appelons *adverbes complexes* ceux qui sont constitués de plusieurs mots, donc ceux qui sont polylexicaux » (G.G., 1996 : 113). Se profilent derrière cet usage terminologique les idées suivantes :

- L'idée d'unité de fonctionnement de ces unités polylexicales ;
- L'idée qu'elles s'intègrent, tout comme les unités simples, dans les paradigmes des parties du discours concernées et en héritent l'ensemble des contraintes combinatoires ;

- 
- L'univers inclut aussi, un *facteur de multiplicité*, tout aussi fondamental : il y a de multiples actualités, chacune ayant son expérience propre, jouissant individuellement, et cependant se requérant l'une à l'autre.

Toute description de l'unité exigera les multiples actualités, et toute description de la multiplicité exigera la notion d'unité, dont dérivent celle d'importance et celle de dessein. En raison de l'indivisibilité essentielle des multiples réalités, il se produit des conflits entre les réalisations finies ».

- Le fait qu'il « reste le problème des séparateurs entre les différents éléments lexicaux, qu'on ne doit pas réduire à un simple problème de graphie » (G.G., 2012 : 198).

Avec cette dernière remarque, G.G. pose le problème fondamental de la continuité ou de la discontinuité du signifiant de l'unité lexicale. Comme il l'a souligné, cela pose des problèmes orthographiques et des difficultés pour le traitement automatique, mais l'idée fondamentale demeure que cette discontinuité dans le signifiant, héritée de la polylexicalité, conduit directement à la problématique du *mot* (Mejri, 2009), laquelle ne peut être résolue que si l'on s'interroge sur le statut du mot dans le système de la langue.

Sans faire le détour par l'abondante littérature sur la question (cf. en particulier A. Martinet, 1965, 1967 et 1968), nous retiendrons ces quelques citations qui nous serviront de jalons dans notre réflexion :

- a) « Il faudrait chercher sur quoi se fonde la division en mots – car le mot, malgré la difficulté qu'on a à le définir, est une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de central dans le mécanisme de la langue »

(F. de Saussure, 1973 :154)

- b) « Forme et sens doivent se définir l'un par l'autre et ils doivent ensemble s'articuler dans toute l'étendue de la langue. Leurs rapports nous paraissent impliqués dans la structure même des niveaux et dans celle des fonctions qui y répondent, que nous désignons comme « *constituant* » et « *intégrant* ».

Quand nous ramenons une unité à ses constituants, nous la ramenons à ses éléments formels [...] l'analyse d'une unité ne livre pas automatiquement d'autres unités [...] Ainsi en opérant une analyse d'unités linguistiques, nous y isolons des constituants seulement formels.

Que faut-il pour que dans ces constituants formels nous reconnaissons, s'il y a lieu, des unités d'un niveau défini ? Il faut pratiquer l'opération en sens inverse et voir si ces constituants ont une fonction intégrante au niveau supérieur. *Tout est là : la dissociation nous livre la constitution formelle ; l'intégration nous livre des unités signifiantes* (c'est nous qui soulignons). Le phonème, discriminatoire, est l'intégrant, avec d'autres phonèmes, d'unités signifiantes qui le contiennent. Ces signes à leur tour vont s'inclure comme intégrants dans des unités plus hautes qui sont informées de signification. Les démarches de l'analyse vont, en direction opposée, à la rencontre ou de la forme ou du sens dans les mêmes unités linguistiques.

Nous pouvons donc formuler les définitions suivantes :

- La *forme* d'une unité linguistique se définit comme sa capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur.

- Le *sens* d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur.

[...] Leurs rapports mutuels se dévoilent dans la structure des niveaux linguistiques, parcourus par les opérations descendantes et ascendantes de l'analyse, et grâce à la nature articulée du langage »

(E. Benveniste, 1966 : 127–129)

- c) « [...] Guillaume définit la genèse du mot comme un « acte essentiel de l'esprit » (L S2 99). La raison en est que le mot joue un rôle clef dans la construction du système de représentation qu'est la langue, car il est l'expression d'un équilibre entre la phrase et la pensée profonde. « Le mot est un être qui regarde de deux côtés à la fois : 1 du côté de la phrase vers laquelle il est appelé et qui le sollicite en quelque sorte d'entrer en elle ; 2 du côté de la pensée profonde, et c'est à ce regard que le mot doit l'universalisation qui en fait une catégorie finale d'entendement, une partie du discours [...] » « Le mot du français est un mot biphasé, formé par la consécution de deux périodes : une période de particularisation croissante menant à l'idée particulière visée, et une période de particularisation décroissante menant *in fine* à l'universalisation déterminée et *intégrante* que constitue la partie du discours » (LL1 049).

« Une remarque de portée générale, non dénuée d'intérêt en linguistique structurale, c'est qu'un morphème à double effet ne constitue jamais un mot indépendant en langue [...] ».

Rappelons la place privilégiée que Guillaume accorde au mot dans sa théorie du langage, la structure du mot conditionnant la structure de la phrase : « un mot, par constitution, apporte avec lui ses possibilités associatives en phrase. De sorte que la structure de la phrase apparaît conditionnée, et jouée par la structure du mot » (LL2 30)

(A. Boone & A. Joly, 2004 : 281–282)

De ces longues citations, rendues nécessaires par l'acuité du sujet, l'on peut retenir trois moments dans la réflexion à propos des différentes articulations du langage :

- Celui de Saussure qui pose l'existence du mot en tant qu'unité centrale dans un mécanisme de la langue, certes non encore définie, mais dont il faut chercher le fondement ;
- Celui de Benveniste qui fournit la méthode d'analyse qui préside à la détermination des différentes unités du langage, descendante et ascendante, croisant forme et sens, constituance et intégration ; *la forme* étant leur capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur » (constituance), *le sens* leur « capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur ». Il est à préciser que

Benveniste n'évoque pas le mot, mais il prévoit clairement dans son analyse une place à une unité dont le morphème est intégrant : « Le phonème, discriminatoire, est l'intégrant, avec d'autres phonèmes, d'unités signifiantes qui le contiennent [=des morphèmes]. Ces signes à leur tour vont s'inclure comme unités intégrantes dans des unités plus hautes qui sont informées de signification ». On peut supposer que les « unités plus hautes » soient des mots, puisqu'il considère que « du phonème on passe au *signe*, celui-ci s'identifiant selon le cas à une forme libre ou à une forme conjointe (morphème). Pour la commodité de notre analyse, nous pouvons négliger cette différence, et classer les signes comme une seule espèce, qui coïncidera pratiquement avec le *mot*. Qu'on nous permette, toujours pour la commodité, de conserver ce terme décrié et irremplaçable » (*Ibidem*, 123). Mais le mot, tel qu'il est présenté ici est une « forme libre », la « forme conjointe » étant considérée comme un morphème. Nous pensons que l'auteur voit dans le mot une forme à part, à distinguer du morphème, puisqu'il le définit ainsi un peu plus loin (p. 124) : « Le mot peut donc se définir comme la plus petite unité signifiante libre susceptible d'effectuer une phrase, et d'être elle-même effectuée par des phonèmes ». Parmi les mots, il opère la distinction entre « mots *autonomes*, fonctionnant comme constituants de phrases (c'est la grande majorité), et mots *synnômes* qui ne peuvent entrer dans des phrases que joints à d'autres mots : ainsi en français *le* (*la...*), *ce* (*cette...*) [...] » (*Ibidem*, 124).

- Cette autonomie est explicitée par Guillaume qui y voit l'ingrédient essentiel qui, à notre avis, distingue le mot du morphème : la partie du discours qui donne forme au contenu lexical pour en faire un nom, verbe, adjectif, adverbe, etc. ; ce qui permet le passage du morphème, unité minimale dotée d'un sens et la phrase : un morphème, à lui seul, ne peut constituer une phrase que s'il possède l'autonomie que lui confère sa partie du discours. C'est grâce à cette caractéristique formelle que le mot peut être considéré comme l'unité prototypique d'une troisième articulation du langage, pouvant dans certains cas, si l'on se limite à l'analyse en niveaux, faire l'économie de la phrase : un mot peut couvrir tout le spectre des niveaux, du phonème à la phrase. Maurice Pergnier l'illustre parfaitement par l'exemple de *où* ? [u], qui est à la fois un phonème, un morphème, un mot, une phrase (1986 : 28–29). Il précise à juste titre que « le fait linguistique est en effet un donné *stratifié* comportant toujours plusieurs strates, sans lesquelles il n'existe pas. La totalité de ces strates est présente dans tout énoncé linguistique si inanalysable qu'il soit (ou qu'il paraisse) du point de vue de l'axe syntagmatique » (p. 28).

Ainsi une opposition fondamentale dans les hiérarchies s'impose : « hiérarchie de niveaux » et « hiérarchie des constituants » (*Ibidem*). La confusion entre ces

deux types de hiérarchie crée un angle mort qui sacrifie les unités de la troisième articulation du langage, qui reprend tout naturellement sa place grâce à l'intégration des unités linguistiques les unes aux autres pour faire émerger à chaque fois des unités dont la pertinence (le sens) participe à l'élaboration d'unités appartenant au niveau supérieur :

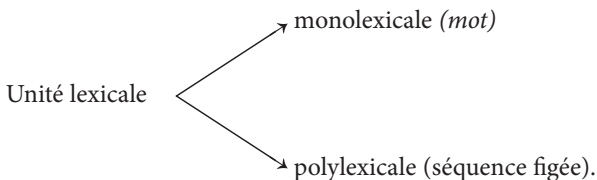
phonème → morphème → unité de la 3<sup>ème</sup> articulation → phrase.

L'exemple de [u] dans l'échange fourni par M. Pergnier : « – On se retrouvera à cinq heures, d'accord ? – Où ? » a le mérite de neutraliser les relations de constitution, c'est-à-dire les relations syntagmatiques.

Grâce aux travaux sur le figement, et conséquemment sur la polylexicalité, la question du *mot* se pose en d'autres termes : faut-il considérer les unités polylexicales comme des mots ou non ? Puisque l'autonomie de départ des constituants de ces séquences est annihilée à l'intérieur de l'espace couvert par le figement, l'emploi du *mot* se trouve justifié. Quand G.G. a recours aux deux termes de la tradition (*mot* ou *nom*) *composé* et *locution*, il pose de fait l'unité lexicale comme repère d'analyse, c'est-à-dire comme un niveau linguistique distinct du morphème, qu'il définit grâce à son appartenance catégorielle<sup>8</sup>. Si l'on pousse jusqu'à son terme cette analyse, qui rejoint celles de Saussure, Benveniste, Guillaume et Pergnier, l'on peut reprendre telles quelles les définitions du mot avancées par Benveniste et Guillaume, tout en substituant au terme mot celui d'unité lexicale, qu'elle soit monolexicale (*mot*) ou polylexicale (séquence figée) :

- « [L'unité lexicale] peut donc se définir comme la plus petite unité signifiante libre susceptible d'effectuer une phrase [...] » (Benveniste, *Ibidem*, 124)
- « [L'unité lexicale] est un être qui regarde des deux côtés [...] » (Guillaume, *Ibidem*).

Le mot serait une unité monolexicale selon cette répartition :



<sup>8</sup> Son ouvrage *Les expressions figées en français. Les noms composés et autres locutions* (1996) est structuré en chapitres renvoyant aux différentes parties du discours, qui constituent la base de toute son analyse.

Cette richesse heuristique s'exprime également avec la même acuité au niveau d'un autre critère des séquences figées retenu par G.G. : l'opacité sémantique.

## 6. L'opacité sémantique

Dans le premier chapitre de son ouvrage sur le figement, qu'il intitule « la notion de figement », G.G. (1996 : 9–23) examine « les propriétés communes qui caractérisent ce phénomène, que l'on doit considérer comme un des plus importants dans les langues » (p. 9). L'opacité sémantique figure en deuxième position après la polylexicalité. C'est dire l'importance que G.G. lui accorde. Comme elle découle tout naturellement de la polylexicalité, il la définit par la négative, c'est-à-dire par rapport à la compositionnalité : « cela veut dire que le sens d'une séquence est le produit de celui des éléments composants » (*Ibidem*, 11). Si elle ne l'est pas, elle « peut avoir deux lectures possibles : l'une transparente et l'autre opaque ». Il illustre cette situation pour l'exemple *Les carottes sont cuites*, « qui signifie que les légumes en question sont prêts à être mangés (sens compositionnel) ou que la situation est désespérée (sens opaque) [...] Il y a donc des suites dont le sens n'est pas fonction de celui des éléments constitutifs. Dans ce cas, nous dirons que nous sommes en présence d'une suite opaque ou sémantiquement figée et contrainte lexicalement » (*Ibidem*). Cette analyse, appliquée à des suites de niveau inférieur à la phrase, permet à G.G. de préciser que « l'opacité est un phénomène scalaire : elle peut être totale (*la clé des champs*), partielle (*clé anglaise*) ou inexistante (*clé neuve*) » (*Ibidem*).

L'opacité sémantique a pour corollaire les restrictions sémantiques : « ce qu'il faut souligner avec insistance, c'est que l'opacité sémantique et les restrictions syntaxiques vont de pair » (*Ibidem*, 12).

Avant de voir les implications de l'opacité sur l'aspect syntaxique des suites figées, il faut d'abord dégager l'ensemble des termes employés pour couvrir le champ de l'opacité. Cela nous permettrait de suivre les débats dont les principaux termes ont fait l'objet, et les avancées à la fois théoriques et appliquées auxquelles ils ont conduit.

Deux couples antonymiques s'opposent, à savoir d'un côté *sens compositionnel* (compositionnalité) / *sens non compositionnel* (non compositionnalité), de l'autre *sens transparent* (transparence) / *sens opaque* (opacité). Bien que les choses paraissent évidentes pour l'emploi de ces termes pour les habitués du figement, il n'en est rien en réalité dans l'usage qu'en font les linguistes.

Pour y voir un peu plus clair, nous consultons quelques ouvrages de base qui servent de références consensuelles, comme les dictionnaires de linguistique (Dubois, 2012[1994] ; Neveu, 2004) et des manuels comme ceux de Riegel *et al.* (2009[1994]), de Wilmet (2003), de Martin (2014) et de G.G. (2012). Comme chacun des deux couples de termes n'ont pas la même extension d'emploi, il serait pertinent pour la clarté de notre exposé d'écarter certains emplois qui n'intéressent pas le figement. Tel est le cas de l'emploi de l'opposition *transparence / opacité*, employée par les philosophes et les logiciens, notamment Gottlob Frege, et illustré chez les linguistes (Martin, 1992[1983]) ; Wilmet, 2003 ; Neveu, 2004 ; etc.) par les fameux exemples : 1. *Œdipe voulait épouser Jocaste* ; 2. *Œdipe voulait épouser sa mère*, dont l'interprétation dépend de l'univers de croyance de l'interprétant, celui de l'énonciateur qui sait que Jocaste est la mère d'Œdipe et celui d'Œdipe qui ne le sait pas. Ainsi « un contexte opaque (*vs* transparent) est un contexte linguistique dans lequel il est impossible de substituer l'une à l'autre des deux expressions coréférentielles sans modifier la valeur de vérité du contenu propositionnel » (Neveu, 2004 : 210). Un autre emploi, à écarter également, celui qui concerne l'analyse du discours, développé par Dubois *et al.*, qui :

note la présence ou l'effacement de l'émetteur par rapport à son discours et du point de vue du récepteur [...] On peut prendre comme référence d'opacité minimale le cas du livre scolaire [...] À l'opposé, l'opacité sera maximale dans la poésie [...].

(J. Dubois *et al.*, 2009 : 334)

D'autres contextes opaques sont étudiés comme les emplois autonymiques (Martin, 2014 : 11).

Quand il s'agit du figement, le couple des deux oppositions revêt d'autres contenus. Il s'agit de montrer dans quelle perspective ils s'inscrivent, de discuter certains de leurs emplois et de proposer une distribution que nous jugeons plus nuancée parce qu'elle correspond beaucoup plus aux faits linguistiques décrits :

### **a) La dichotomie *Compositionnalité / Non compositionnalité* :**

Elle s'inscrit clairement dans le cadre des relations entre le tout et ses parties, et vice-versa. Comme la langue est régie par les deux principes que sont la liberté combinatoire et le figement, la compositionnalité est le pendant naturel de la liberté combinatoire ; elle se définit par Robert Martin (2002 : 64) en ces termes : « Le sens d'une phrase est la résultante combinatoire du sens de ses parties : l'hypothèse est alors celle de la « compositionna-

lité<sup>9</sup> » ; les éléments se composent dans des ensembles de plus en plus vastes ». Tout se joue dans la relation partie-tout : comme la phrase (le tout) est le cadre dans lequel se détermine l'emploi des unités lexicales (les parties), il s'agit de savoir comment se construit le sens du tout à partir de celui des parties et comment les parties contribuent à l'émergence du sens véhiculé par le tout. Martin (2002 : 65) y voit une « difficulté [...] plutôt technique : comment en effet définir le sens des parties si ce n'est à travers le sens des phrases ? ». Pour lui, la « démarche [...] qui semble beaucoup plus opératoire : on part de la phrase pour aller aux parties et non l'inverse (*Ibidem*). Comme

le sens en soi n'est pas directement observable, et accessible seulement par des signes qui le manifestent, une véritable méthode d'objectivation sémantique [se dégage] : le sens est objectivable, pour peu que l'on parte de la phrase, par des conditions de vérité que les locuteurs compétents sont en état, sinon d'énumérer (c'est le rôle du linguiste), du moins de valider.

(R. Martin, 2002 : 65)

Tout autre est le point de vue de G.G. à propos de la compositionnalité :

La notion de grammaire est fondée sur la liberté combinatoire des mots, le sens d'une séquence étant le produit de celui de ses éléments constitutifs. Cette réalité est connue sous le nom de compositionnalité [...] La liberté combinatoire s'entend comme la possibilité d'utiliser librement les éléments des classes d'objets autorisées par le schéma d'arguments d'un prédicat donné. Le schéma d'arguments constitue l'identité du prédicat, ce que nous avons appelé son emploi. Dès lors qu'une position argumentale correspond à une classe d'objets, on est en présence d'une construction libre.

(G.G., 2012 : 197)

Robert Martin comme G.G. sont d'accord que c'est dans le cadre du tout (la phrase) que se détermine le sens global, mais chacun le décrit dans les termes de son approche : Robert Martin a recours à la vériconditionnalité, G.G. à l'analyse prédicative. Mais l'un comme l'autre pose la compositionnalité comme principe d'interprétation des suites régies par la liberté combinatoire. Il s'ensuit que les deux éléments auxquels on peut ramener la compositionnalité sont d'un côté la relation partie-tout et la combinatoire libre des constituants.

---

<sup>9</sup> Ce terme a deux orthographes, avec ou sans le dédoublement du *n* : Robert Martin l'écrit avec un seul *n*, alors que G.G. recourt au dédoublement de cette consonne, qu'on rencontre par ailleurs dans *compositionnel*.



On l'aura compris : ce sont les mêmes éléments qui entrent dans la définition de la *non-compositionalité* : « Toute langue [...] porte en elle-même une part importante de non-compositionalité (R. Martin, 2014 : 138). G.G. va plus loin :

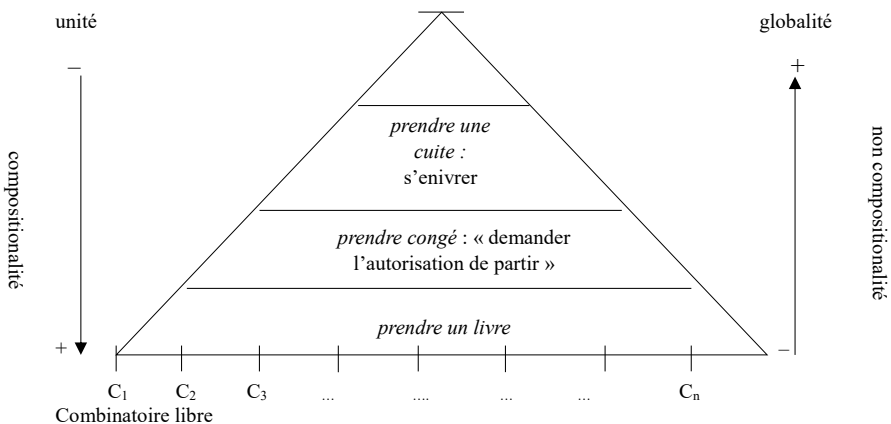
une propriété des langues naturelles est la non-compositionalité d'un très grand nombre de séquences de mots : cette caractéristique affecte toutes les catégories grammaticales et toutes les fonctions syntaxiques. Une description systématique montre que le figement est un phénomène massif qui couvre une part importante de la surface d'un texte.

(G.G., 2012 : 8-9)

Si la compositionalité est le pendant naturel de la liberté combinatoire, son corollaire, la non-compositionalité, s'impose avec la limitation de cette liberté. La conséquence des blocages de la combinatoire entraîne un décrochage sémantique qui, selon le degré de figement, éloigne plus ou moins le sens global du tout de celui des parties constitutives : « le sens d'une expression figée est donc un sens global qui dépasse ce que l'on peut comprendre sur la base des mots qui la composent. On dit qu'il est *idiomatique, non compositionnel* » (Abeillé *et al.*, 2021 : 249). Les exemples les plus prototypiques sont ceux où il y a une rupture totale entre le sens compositionnel et le sens global, non-compositionnel. Parler de *quatrième mur* ne fournit aucun élément sur le contenu global, propre au théâtre : « Le mur virtuel séparant la scène des spectateurs » (GR). C'est pourquoi l'on dit qu'*un acteur brise le quatrième mur*, quand il « s'adresse directement aux spectateurs » (*Ibidem*).

En résumé :

### Schéma 1



C = constituants

## b) **Transparence / Opacité :**

Découle de ce qui précède l'autre dichotomie : transparence / opacité. Nous avons déjà évoqué les emplois du concept d'opacité qui ne nous concernent pas ici, illustrés par l'exemple d'Œdipe ou de celui des usages autonymiques, en mention, des mots de la langue. Ce qui nous intéresse, c'est ce que G.G. (1996 : 11) dit à propos d'une suite comme *Les carottes sont cuites* qui « peut avoir deux lectures possibles : l'une est transparente et l'autre opaque ». Dans le premier cas, elle signifie que les légumes en question sont prêts à être mangés (sens compositionnel) » (*Ibidem*) ; dans le deuxième cas « la situation est désespérée » (*Ibidem*). Et G.G. d'ajouter : « comme on le voit dans la seconde *interprétation*, il y a donc des suites dont le sens n'est pas fonction de celui des éléments constitutifs » (*Ibidem*), c'est nous qui soulignons).

Partant de ces citations, la situation semble se compliquer davantage, puisque l'auteur emploie « sens compositionnel » pour dire qu'il est transparent et qu'il définit l'opacité par la non-compositionalité. Pour démêler cet écheveau, il faut préciser le cadre dans lequel se conçoit cette dichotomie et quelle relation elle entretient avec la première dichotomie.

Si nous avons souligné dans la citation de G.G. le mot *interprétation*, c'est parce que nous cherchons à mettre en saillance le cadre dans lequel s'inscrivent la transparence et l'opacité des suites figées : celui de leur interprétation, c'est-à-dire celui du décodage des séquences. Une telle opération englobe forcément la première dichotomie : une suite est interprétée soit en fonction des règles de la compositionnalité, le corollaire de la liberté combinatoire, soit en fonction de celle de la non-compositionalité, c'est-à-dire selon une fixité sémantique en rupture avec la compositionnalité. C'est la raison pour laquelle G.G. (2012 : 198–199) parle de l' « *interprétation compositionnelle* » et de la « *lecture littérale* ».

Mais quand on se situe au niveau de l'interprétation uniquement, tout en tenant compte de la compositionnalité ou non des séquences figées, on introduit, en plus de la relation partie-tout, le contexte de l'emploi des suites concernées. Ainsi aurions-nous deux sources d'opacification : les relations partie-tout et le contexte d'emploi.

### **I. Les facteurs opacifiants dans le cadre parties-tout :**

Comme « l'opacité est un phénomène scalaire : elle peut être totale (*la clé des champs*), partielle (*clé anglaise*), ou inexistante (*clé neuve*) » (G.G., 1996 : 11), il faut préciser ce que la suite à interpréter comporte comme élément opacifiant,

c'est-à-dire bloquant l'interprétation compositionnelle, pas nécessairement transparente<sup>10</sup>.

Pour en faire l'inventaire, nous en fournirons deux exemples prototypiques :

- La présence de noms propres: *tomber de Charybde en Scylla*; *le baiser de Judas*; *baiser Lamourette*; *franchir, passer le Rubicon*. Dans toutes ces suites, la présence des noms propres bloque l'interprétation compositionnelle parce que le nom propre n'a pas un contenu intensionnel inscrit en langue. « L'opacité qui en résulte n'est interprétable que par des voies fort éloignées de l'explication synchronique » (R. Martin, 2014:134). C'est dans l'histoire de la langue que l'on peut trouver le sens compositionnel et avoir une interprétation plausible. Ainsi le *GR* nous dit à propos des suites citées :
  - *Charybde* renvoie à « un gouffre situé dans le détroit de Sicile, en face d'un écueil appelé Scylla »; d'où le sens global: « néchapper à un mal que pour tomber dans un autre pire encore »;
  - *Judas* dans *baiser de Judas* (ou baiser de la mort), « par allusion au baiser donné par Judas à Jésus, pour le désigner aux soldats romains »; d'où le sens global: « témoignage d'affection trompeur et perfide »;
  - *Baiser Lamourette*: « par allusion au rapprochement ébauché par Lamourette à l'Assemblée législative (1792) où des adversaires s'embrassèrent »; d'où le sens: « réconciliation éphémère »;
  - *Passer, franchir le Rubicon*: « par allusion à César qui, en franchissant cette petite rivière formant la limite entre la Gaule cisalpine et l'Italie, déclarait au Sénat la guerre civile »; d'où le sens attribué à la séquence: « prendre une décision irrévocable, passer hardiment à l'action ».
- Les transferts tropiques comme la métaphore et la métonymie :
  - Dans une expression comme *un ange passe*, le lien entre le milieu des couvents<sup>11</sup> et le silence qui s'installe dans une conversation n'est pas direct. Le sens global devient plausible quand on l'établit métonymiquement en faisant le pont entre le passage de l'ange et le silence que cela induit;
  - On trouve dans les dénominations des plantes, pierres précieuses et autres objets, toute une moisson d'unités polylexicales conçues sur la base du mécanisme métaphorique: *œil-de-bœuf* (lucarne), *cœur-de-pigeon*<sup>12</sup> (variété de

<sup>10</sup> Nous verrons par la suite qu'une séquence peut être de sens compositionnel sans être pour autant transparente et vice-versa.

<sup>11</sup> Le *GR* fait la mention suivante à propos de l'origine de cette suite: « selon G. Sand, cette expression est née dans les couvents ».

<sup>12</sup> En réalité, il s'agit dans ces expressions d'une métaphore doublée d'une métonymie: la dénomination repose sur un rapprochement de similitude, à partir duquel l'on dénomme l'objet (une caractéristique → dénomination du tout).

- cerise). Moins la proximité entre le domaine source et le domaine cible est grande, plus l'opacité est importante.
- Les anciennes croyances: Robert Martin (2002:139) donne *repandre du poil de la bête* comme exemple non compositionnel, donc opaque, pour dire que: « seule l'histoire peut éclairer ce contenu. Il se justifie sans doute par la croyance que, pour guérir une morsure, il faut y mettre quelques poils de la bête qui l'a produite. On se ressaisit donc en reprenant du poil de la bête ».
  - Le fonds des textes religieux et littéraires: deux exemples suffisent pour illustrer cette origine:
    - *Le chemin de Damas (de quelqu'un)*: « Le lieu et le moment où la vérité lui apparaît ». Allusion à la conversion de Saint Paul, due à une vision alors qu'il se rendait à Damas » (A. Rey & S. Chantreau, 1989: 233).
    - *Montrer patte blanche*: « par allusion à la chèvre de la fable »: montrer un signe de reconnaissance convenu, dire le mot de passe nécessaire pour entrer quelque part » (GR).

## **II. Les facteurs contextuels :**

L'interprétation des séquences opaques ne dépend pas seulement du degré de décrochage entre le sens des constituants et le sens global; elle est également tributaire du contexte d'emploi. Certains contextes agissent sur l'opacité interne à des degrés divers. D'autres le sont moins, d'où une incongruité dans l'enchaînement séquentiel entre la suite opaque et le reste du contexte. Le contexte est soit cotextuel (cotexte), soit situationnel. Ces exemples nous serviront d'illustrations :

- Cotextes :
  - *Béret Savoyard*, employé dans l'exemple suivant :  
*Après le plat de résistance et avant le dessert, on nous a servi un Béret Savoyard parfumé et fruité avec des arômes de noisette*  
 ne présente pas beaucoup de difficultés pour ceux qui en ignorent la signification. L'opacité est alors battue en brèche par les cotextes de gauche et de droite: l'opacification entraînée par les deux facteurs internes que sont la métaphore-méronymie de *béret* et le gentilé *Savoyard*<sup>13</sup> se trouve ainsi éclairée (rendue plus transparente, puisque le contexte, même s'il n'indique pas explicitement qu'il s'agit d'un fromage); l'on comprend qu'il s'agit d'aliments servis à un moment précis du repas;

<sup>13</sup> Il faut ajouter un 3<sup>ème</sup> facteur opacifiant, le caractère exocentrique de la dénomination.

- Au contraire, la même suite figée dans une phrase comme *le béret Savoyard se vend cher* conserve un degré d'opacité plus important, puisque le cotexte ne suggère que l'idée de marchandise : cela pourrait être un béret, comme cela pourrait renvoyer au fromage.
- Contextes situationnels :
  - *Aller à Tataouine*, « aller très loin, au bout du monde » (expressio.fr), employé par un Tunisien, perd toute sa signification opaque, alors qu'elle conserve toute son opacité pour celui qui ne connaît pas la ville de Tataouine, dans le Sud tunisien.

Deux constats sont à retenir :

1. L'opacité et la transparence, tout en impliquant respectivement la (non) compositionnalité comme facteurs, se situent clairement du côté de l'interprétation ; ce qui implique les univers de croyance des locuteurs : toute séquence ne faisant pas partie du stock lexical du locuteur résiste inéluctablement à une interprétation correcte. Cela n'est pas propre aux suites figées : toute unité lexicale se comporte ainsi (cf. R. Martin, 1992, à propos des énoncés scientifiques tels que *Les rutacées sont des phanérogames angiospermes*) ;
2. Les deux dichotomies ne se recouvrent pas parfaitement, puisque l'interprétation dépend des compétences des locuteurs. Ce qui est opaque pour l'un pourrait être transparent pour l'autre et vice-versa. Si l'on y ajoute le caractère scalaire de ce phénomène, l'on aboutit à des configurations où les deux éléments des deux dichotomies peuvent s'opposer. Ainsi aurait-on :
  - des suites figées compositionnelles mais dont l'interprétation demeure opaques pour certains locuteurs, faute d'une maîtrise parfaite des emplois. L'exemple type de ces séquences peut être illustré par les formules telles que *Et avec ceci, (Ce sera tout ?)*, « communément évoqué par les petits commerçants pour diriger la vente vers le paiement » (expressio.fr), qui risque d'échapper à un étranger, surtout pour ce qui est du cadre énonciatif de son emploi ;
  - des suites non-compositionnelles, notamment celles qui sont très courantes, ne posent aucun problème d'interprétation aux natifs : elles sont perçues comme transparentes. *Avoir un chat dans la gorge*, malgré la bizarrerie de l'image, est toute transparente pour un natif.

Une dernière remarque à propos de l'opacité sémantique, très peu évoquée dans la littérature, mais qui est pertinente dans le fonctionnement du système, à savoir son économie générale : le jeu sur les quatre termes des deux dichotomies fournit à la langue une économie extraordinaire qui s'ajoute à celle de la polylexicalité. Si avec la polylexicalité on réemploie des syntagmes ayant par ailleurs une signification littérale pour faire émerger une nouvelle signification

globale, avec l'opacité s'ajoute une nouvelle économie, celle des facteurs opacifiants, qu'ils soient tropiques ou non.

## 7. Les contraintes pragmatiques

Depuis l'ouvrage de G.G. sur le figement, les typologies des séquences figées se sont affinées et ont apporté des éclairages nouveaux sur ce phénomène. La typologie la plus complète, on la doit à Igor Mel'čuk (cf. en particulier 2013: 145). En croisant les deux critères que sont la nature des contraintes (par rapport au sens/ par rapport au message conceptuel), et la (non) compositionnalité, l'auteur dégage trois grandes catégories de phrasèmes (= suites figées) : les locutions, les collocations et les clichés. Dans cette dernière catégorie figurent les clichés ordinaires et les pragmatèmes : le premier est « un phrasème sémantico-lexical compositionnel<sup>14</sup> », (*Ibidem*, 142), le second est « un cliché contraint par la situation de son emploi<sup>15</sup> » (*Ibidem*, 143). L'intérêt théorique d'un tel concept réside dans l'attribution d'un « contenu conceptuel précis – pour l'exemple à *paraître* : « Le texte en question est en train d'être publié » (*Ibidem*) – à une forme linguistique contrainte, dont l'emploi est ancré dans une situation d'énonciation précise. Cette triple contrainte participe à isoler un type particulier de séquence dont la forme est en quelque sorte la contrepartie de sa dimension pragmatique, c'est-à-dire de ses conditions d'emploi<sup>16</sup>. C'est la pragmatique inscrite en langue.

Le pragmatème est un nouveau concept en cours de stabilisation, grâce notamment aux travaux de Xavier Blanco (2013) et de Wiesław Banyś (2018). Nous nous limitons dans ce qui suit à en retenir les principales caractéristiques telles qu'elles sont présentées dans Xavier Blanco et Salah Mejri (2018). Pour éviter de tomber dans le piège de la définition du pragmatème en termes de conditions nécessaires et suffisantes, trop rigide pour rendre compte de l'extrême variation et souplesse du phénomène, nous avons opté pour le choix de l'approche prototypique qui présente l'avantage de conserver l'air de famille partagé par tous les membres sans conduire à l'exclusion ou à la rupture avec la catégorie. Ainsi les pragmatèmes monolexicaux intègrent-ils les conditions suivantes : un signifié restreint, un signifiant polylexical, un sémantisme compositionnel et des emplois ritualisés.

<sup>14</sup> Illustré par *Quel âge avez-vous (as-tu) ?*

<sup>15</sup> Exemple : à *paraître*.

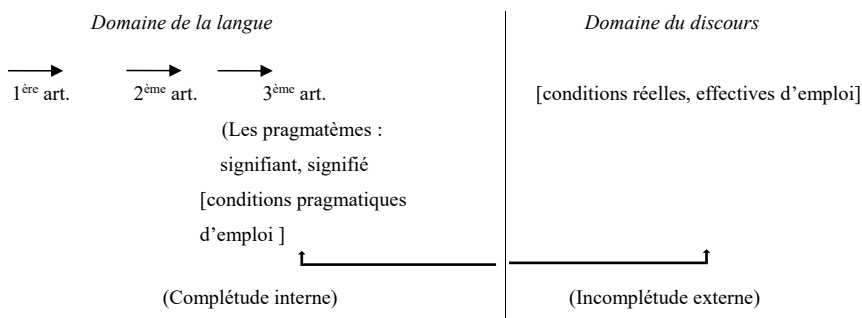
<sup>16</sup> D'autres travaux cherchent à cerner cette dimension pragmatique par d'autres moyens, comme les actes de langage (cf. *les actes du langage stéréotypés* chez M. Kauffer, 2013).

### I. Première caractéristique :

« un pragmatème ne correspond jamais à une partie du discours, il s'agit toujours d'un énoncé complet même quand il est formé d'une seule unité lexicale » (Blanco & Mejri, 2018). Même si son origine se conçoit dans les parties du discours de la langue, il n'en hérite pas le fonctionnement linguistique : contrairement aux autres séquences figées, les pragmatèmes, de par leur complétude, ne sont pas des unités intégrant dans les unités prévues en langue. On ne s'en sert pas pour former des unités supérieures. D'où leur intérêt épistémologique pour la langue fondée sur la triple articulation. Avec les pragmatèmes, l'on a l'exemple prototypique de l'unité de la troisième articulation, c'est-à-dire celle qui atteint la complétude sémiotique exigée pour un signe, fruit des deux articulations, celles des phonèmes et des morphèmes, pour rendre compte d'un signifié ou d'un contenu conceptuel précis, assurant ainsi une communication bien ancrée dans la situation d'énonciation prévue à cet effet. La triple articulation atteint avec les pragmatèmes l'extrême limite des énoncés préconstruits en langue<sup>17</sup>. Leur insertion dans le discours se fait sans la combinatoire<sup>18</sup>. La complétude de ce type d'énoncé concerne l'association entre un signifiant contraint et un contenu conceptuel précis. Pour que le pragmatème assure sa fonction dans la communication courante, il a besoin de l'adéquation entre les conditions énonciatives d'emploi prévues dans sa structure conceptuelle (l'ensemble des contraintes pragmatiques) et la situation effective de son emploi. Sans une telle adéquation, le pragmatème sera amputé de la fonction sémiotique à laquelle il est destiné.

En schéma :

#### Schéma 2



Il n'en est pas de même des autres unités lexicales intégrables dans des unités supérieures, celles qui appartiennent à des parties du discours. Contrairement

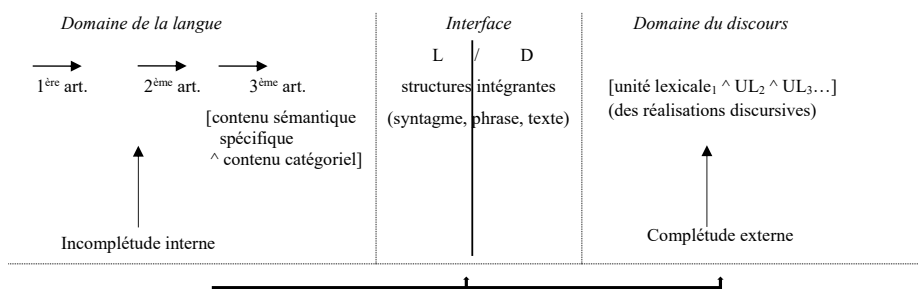
<sup>17</sup> Point qu'ils partagent avec les interjections et les énoncés sentencieux.

<sup>18</sup> Même si des passerelles peuvent exister (cf. X. Blanco & S. Mejri, 2018 : 25–57).

aux pragmatèmes, elles ne se caractérisent pas par une complétude interne, exigeant des règles d'emploi de nature pragmatique (une sorte de grammaire, de syntaxe); elles appartiennent à des paradigmes d'unités (nom, verbe, adjectif, adverbe, préposition, etc.), appelés parties du discours, permettant justement leur intégration dans la phrase. En d'autres termes, elles portent en elles-mêmes une incomplétude à combler dans les réalisations discursives comme la phrase ou le texte.

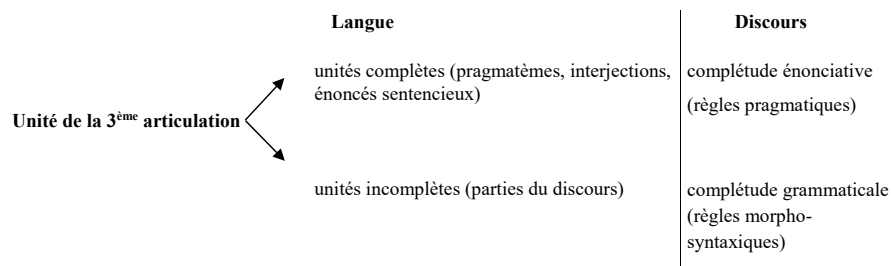
En schéma :

**Schema 3**



Avec les unités intégrables, grâce à leurs contenus catégoriels, l'incomplétude dans le discours est comblée au moyen des règles grammaticales déjà prévues dans les unités de troisième articulation. En termes de complétude et d'incomplétude, nous aurons cette distribution :

**Schéma 4**



**II. Deuxième caractéristique :**

Les pragmatèmes prototypiques sont polylexicaux, sans que cette caractéristique soit exclusive. Les pragmatèmes monolexicaux sont de l'ordre de 5 à 7 % (X. Blanco & S. Mejri, 2018 : 31). La polylexicalité, étant déjà suffisamment développée, nous



nous contentons de retenir dans ce qui suit des éléments ayant une retombée théorique :

- La complétude n'est pas restreinte à la polylexicalité. Des mots simples suffisent à être des pragmatèmes : *Allo !, Halte !, Banco !*;
- L'intérêt de la polylexicalité dans les pragmatèmes réside dans la complétude en langue qui condense les configurations possibles des unités dépassant la taille de l'unité monolexicale, à savoir le syntagme, la phrase et même des constructions dont certains constituants relèvent de la combinatoire (semi-) libre<sup>19</sup>. Les exemples suivants sont empruntés à l'index des pragmatèmes (*Ibidem*, 193–204) :
  - Des exemples de phrases : *Attachez votre ceinture ; Cédez le passage ; Roulez au pas !, Surtout ne dis pas merci*, etc.
  - Des exemples de syntagmes : *Tenue correcte exigée ; Respecter la dose prescrite ; À tes souhaits ! ; Hors service* ; etc.
  - Des exemples à configurations variables : *À la santé de [N] ; [NOM PROPRE] à l'appareil ; Bouchon à [NOMBRE] kms ; Fait à [LIEU], le [DATE]* ; etc.

### **III. Troisième caractéristique, la compositionnalité :**

Le pragmatème prototypique se laisse déchiffrer selon les règles de la compositionnalité, mais cela n'empêche pas d'avoir des pragmatèmes plus ou moins réfractaires à ces règles comme les pragmatèmes antithétiques (*Cause toujours ! ; Tu m'intéresses !*) ou des formules comme *À tes souhaits !* Il ne faut pas confondre évidemment le signifié rattaché aux éléments constitutifs du pragmatème polylexical et le concept pour lequel il a été créé, qui renferme, en plus du signifié, les conditions d'emploi.

### **IV. Quatrième caractéristique, le rituel langagier :**

« Le pragmatème est une forme ritualisée » (*Ibidem*, 30), le rite renvoyant à « une entité très formalisée (*Ibidem*) et le rituel à un type de comportement. Il s'agit donc d'un comportement langagier régi par des conventions qui en restreignent la réalisation. Le comportement a deux faces : l'une est verbale (l'énoncé du pragmatème), l'autre concerne les règles qui codifient l'emploi ritualisé des éléments verbaux : un ancrage énonciatif précis (lieu, temps, prédication...), le mode de réalisation du pragmatème (à l'oral, par écrit, affichage, accompagnement par des

<sup>19</sup> Syntagmes et phrases sont à la fois des possibles de langue, de par la combinatoire des unités lexicales qu'ils comportent, et des possibles du discours, de par la créativité discursive.

codes parallèles : gestes, grimaces...) [...] dimension comportementale (pour les individus) et sociale (régulation des comportements), les sanctions liées au manquement de l'emploi du pragmatème exigé dans la situation d'annonce adéquate, ou à l'inadéquation de la forme employée, etc.» (*Ibidem*, 35). Avec cette dernière caractéristique où le verbal n'est qu'une composante du rituel, l'on touche à la dimension culturelle où l'idiomaticité langagière est au service de l'identité individuelle ou collective. Si les pragmatèmes sont denses culturellement, c'est parce qu'ils dépassent le verbal, réduit à l'une des composantes, pour englober une attitude, une interaction, une posture, etc. qui engagent le locuteur dans ses interactions avec les autres conformément à des règles préétablies<sup>20</sup>. Ainsi pourrions-nous dire qu'avec le pragmatème, les séquences figées atteignent une très grande densité sémiotique qui peut s'analyser selon les différentes strates qu'elles renferment.

## 8. La saillance sémiotique des suites figées

Une caractéristique fondamentale des suites figées, rarement mentionnée, pourtant très prégnante, est leur épaisseur sémiotique. Nous entendons par là la densité des strates qu'elles comportent : tout en partageant avec les autres unités lexicales les trois articulations qui participent de leur genèse, à savoir les niveaux phonémique, morphémique et lexical, elles s'en distinguent par au moins deux autres strates spécifiques, celles qui impliquent la littéralité de la séquence et le sens global correspondant au tout qu'elles représentent.

Un exemple nous servira d'illustration : il montre que la fixité de chaque strate se trouve solidaire de celle des autres strates :

1<sup>ère</sup> strate : /k/œu/r/d/ə/b/œf/ ; /c/œu/r/d/e/b/œu/f/ = unités de la 1<sup>ère</sup> articulation

2<sup>ème</sup> strate : /kœr/də/bœf ; /cœur/de/bœuf/ = unités de la 2<sup>ème</sup> articulation

3<sup>ème</sup> strate : /kœr də bœf ; /cœur de bœuf/ = unité de la 3<sup>ème</sup> articulation.

Il suffit qu'on touche à l'une des unités de chaque articulation pour que tout le reste s'en ressente. Le résultat de chaque opération (substitution, effacement, mutation, etc.) est naturellement le défigement de l'unité poylexicale :

---

<sup>20</sup> C'est par ce biais que d'autres séquences autonomes comme les proverbes ont des emplois pragmatiques.

. /k/œ/r/d/ə/b/œ/f/ ; /c/œu/r/d/e/b/œu/f/ → /s/œ/r/d/ə/b/œ/f/ ; /s/œu/r/d/e/b/œu/f/ = *sœur de boeuf*<sup>21</sup>

. /k/œ/r/d/ə/b/œ/f/ ; /c/œu/r/d/e/b/œu/f/ → /k/œ/r/d/ə/v/a/f/ ; /c/œu/r/d/e/v/a/ch/e/ = *cœur de vache*.

C'est par le biais de la 3<sup>ème</sup> articulation qu'interviennent les interprétations littérales et globales. Cela peut se produire sans qu'on touche à l'intégrité des deux premières articulations. Dans l'énoncé suivant :

Le diable est dans les détails, surtout ceux des contrats d'assurance,

l'expression *le diable est dans les détails* est employée telle quelle sans la moindre manipulation ; une simple anaphore pronominale réactive le sens premier de *détail* en l'appliquant à ceux des *contrats d'assurance* ; ainsi obtient-on une double interprétation : la première, globale, consiste à se prémunir contre les conséquences fâcheuses du manque d'attention ; la seconde applique le *détail* aux contrats d'assurances, le plus souvent trop détaillés et présentés souvent sous un format très condensé rendant leur lecture très difficile. Ce dédoublement est plus flagrant quand la séquence comporte une strate métaphorique. Tel est le cas de l'expression *cœur de bœuf* qui dénomme une variété de tomate sur la base d'un rapprochement avec la forme du cœur. Employée dans cet énoncé, elle fait exploser les interprétations au gré des jeux impliqués par le locuteur :

Il n'aime pas les cœurs de bœuf, il a une préférence pour les meufs de beurs.

Dans cet énoncé, surchargé de préjugés et de sous-entendus peu glorieux pour ceux qui en assument le contenu, *cœur de bœuf* est employé dans un sens global ; ce n'est qu'avec la deuxième phrase qu'une nouvelle interprétation s'impose, mettant sur le même plan des préférences culinaires et des attirances pour des personnes. Avec le jeu chiasmatisque, une sorte de parallélisme s'effectue entre *cœur* et *meuf* d'un côté et *bœuf* et *beur* de l'autre. Il faut y ajouter l'ensemble des connotations associées à l'ensemble des unités monolexicales impliquées dans ces énoncés.

Conclusion : plus la stratification est dense de ces suites, plus leur saillance sémiotique est grande. Plus une séquence est saillante, plus elle donne matière à des défigements.

<sup>21</sup> Les unités de la 1<sup>ère</sup> articulation ont un impact direct sur celles de la 2<sup>ème</sup> articulation, soit en donnant lieu à un morphème nouveau, soit à un segment non attesté (comme *dœur*, *noeur*).

G.G. (1996: 20) souligne à juste titre que « le figement peut être mis en évidence grâce à l'effet provoqué par le jeu du défigement, qui consiste à briser le carcan qui caractérise les suites figées ». Ce passage fait du défigement beaucoup plus qu'un critère de figement ; il attire l'attention sur le carcan (=la fixité) à briser, c'est-à-dire l'ensemble des possibles de discours que la fixité, préconstruite, favorise. Ainsi le défigement répond-il à deux caractéristiques, à la fois distinctes et solidaires : la densité de la stratification de ces signes linguistiques et le degré de fixité. La productivité langagière qui implique l'usage de ces signes se fait de deux manières : selon leur emploi normal, c'est-à-dire dans leur globalité, mais également selon le grand potentiel que représentent les deux caractéristiques déjà mentionnées. Tout ce qui est fixe dans la langue appelle tout naturellement les tentatives de « déstabilisation ». Selon la formule de Gertrud Gréciano (1983), seul ce qui est figé se défige.

Mais peu importe la strate concernée par les manipulations. Tout se joue au niveau lexical, qu'il s'agisse des constituants des suites figées qui reprennent vie individuellement grâce au défigement, ou de la séquence globale, parce que le lexique est l'ultime aboutissement de l'articulation du langage. Avec les unités de la 3<sup>ème</sup> articulation entrent en jeu la combinatoire et tout le potentiel des règles conduisant à l'émergence des idées que véhiculent les productions langagières. Que les règles soient de nature pragmatique ou de nature grammaticale, leur application donne aux lecteurs cette capacité extraordinaire de produire à l'infini des énoncés adaptés à toutes les personnes, situations, événements, états, et prédictions d'une manière générale. Même si le principe de récursivité est le même, les charpentes peuvent prendre une infinité de configurations qui n'ont de limites que des normes sociales qui varient selon les sociétés et les époques.

## 9. Conclusion

L'ensemble des réflexions exposées dans cette contribution reprennent peu ou prou des échanges que j'ai eus avec G.G. lors de nos rencontres régulières et des voyages effectués ensemble<sup>22</sup>. Cela m'a permis d'apprécier la profondeur de la réflexion du linguiste et la pertinence de ses argumentations. Partant de Lexique-grammaire et de la théorie de Harris, il a réussi à faire de la sémantique, grâce à l'analyse prédicative, le cœur de la description linguistique. Formalisée sous la forme de

<sup>22</sup> Entre autres en Pologne : à Varsovie, à Cracovie et à Katowice.

classes d'objets, il a pu montrer que l'emploi d'une unité lexicale correspond au schéma d'arguments s'il s'agit d'un prédicat, et à l'ensemble des séries de prédicats auxquels l'unité s'associe s'il est question d'un argument. Le tout consiste à décrire l'ensemble des configurations syntaxiques associées à l'emploi concerné. Brisant la séparation érigée par certaines approches entre lexique, syntaxe et sens, il a su montrer qu'en décrivant les différents emplois, l'on ne peut pas faire l'économie du figement lexical, qui est rarement absolu, mais qui se présente sous la forme d'une gradation plus ou moins importante, que le linguiste doit prendre soin de décrire par le menu s'il cherche à avoir des applications informatiques.

Son ouvrage sur le figement (1996) et son manuel d'analyse linguistique (2012) donnent un condensé sur ce phénomène massif dans les langues ; ils fournissent également à la communauté des linguistes des outils méthodologiques à la fois efficaces pour discriminer les séquences figées et les décrire, et surtout des pistes de réflexion systémiques favorisant l'intégration du figement à part entière dans l'analyse et la description des langues. Cet apport méthodologique est, comme nous l'avons vu, d'une richesse heuristique considérable. L'ensemble des éléments de réflexion de G.G. conduisent vers des interrogations fondamentales, théoriques et appliquées, sur le fonctionnement des systèmes linguistiques en général<sup>23</sup> et sur celui de la langue française en particulier : le figement est le pan symétrique de la langue qui vient s'opposer et compléter celui de la combinatoire libre. L'extrême imbrication des deux est fondée sur le principe universel suivant : tout dans la langue est fait pour signifier en ayant les unités lexicales (unité de la 3<sup>ème</sup> articulation) comme point de convergence de tout le potentiel du système (phonologie, morphologie, grammaire) et comme point de diffraction donnant lieu à une infinité d'énoncés. La dialectique entre les deux régit la dynamique générale du système langagier.

## Références citées

- Abeillé, A., Delaveau, A. & Gautier, A. (2021). *La grande grammaire du français*. Actes Sud.
- Anscombe, J.-C. (2000). Parole proverbiale et structures métriques. *Langages* 139, 6–26.

---

<sup>23</sup> J'ai traduit en arabe avec Béchir Ouerhani l'ouvrage sur le figement (2008) et nous avons pu vérifier la pertinence des éléments retenus dans l'analyse du figement, que nous avons illustrés aisément par des exemples en arabe.

- Anscombre, J.-C. (2011). Figement, idiomatité et matrices lexicales. Dans J.-C. Anscombre & S. Mejri, *Le figement linguistique : la parole entravée* (17–40). Honoré Champion.
- Anscombre, J.-C. & Mejri, S. (éds) (2011). *Le figement linguistique : la parole entravée*. Honoré Champion.
- Banyś, W. (2018). Nouveaux anciens paradigmes : approche orientée Objets, Classes d'objets, Psychologie écologique et Linguistique. *Neophilologica* 30, 25–41.
- Banyś, W. (2020). Pragmatèmes au pays de la prosodie. *Neophilologica* 32, 89–116.
- Benveniste, E. (1966–1974). *Problèmes de linguistique générale, I et II*. Gallimard.
- Bertin-Delbey, A. (1991). Compte rendu de l'ouvrage *Les constructions converses du français, L'information grammaticale* 49, 59.
- Blanco, X. (2013). Microstructure évolutive pour un dictionnaire de pragmatèmes. Dans S. Mejri, I. Sfar & M. Van Campenhandt (éds), *L'unité en Sciences du langage* (139–150). Éditions des archives contemporaines.
- Blanco, X. & Mejri, S. (2018). *Les pragmatèmes*. Classiques Garnier.
- Boone, A. & Joly, A. (2004). *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*. L'Harmattan.
- De Rouilhan, P. (1984). Sujet, prédicat, objet, concept chez Frege. *Histoire, Épistémologie, Langage* 6(1), 91–99.
- Dubois, J. et al. (2012[1994]). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse.
- Eranckel, J.-J. (éd.) (1989). *La notion de prédicat*. Laboratoire de linguistique formelle de l'Université Paris 7.
- Forsgren, M., Jonasson, K. & Kronning, H. (éds) (1998). *Prédication, assertion, information*. Uppsala University Library.
- François, J. & Legallois, D. (2006). Autour des grammaires de constructions et de patterns. *Cahiers du Crisco* 21, 1–73.
- Grand Robert de la langue française*, version numérique, 2017.
- Gréciano, G. (1983). *Signification et dénotation en allemand. La sémantique des expressions idiomatiques*. Klincksieck.
- Gross, G. (1989). *Les constructions converses du français*. Droz.
- Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français*. Ophrys.
- Gross, G. (1996). Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle. *Langages* 121, 54–72.
- Gross, G. (2010). *Sémantique de la cause*. Peeters SLP.
- Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique*. Septentrion.
- Gross, G. (2021). Des perspectives rigoureuses pour la linguistique. *Neophilologica* 33, 1–32.
- Gross, G. & Prandi, M. (2004). *La finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*. De Boeck supérieur.

- Gross, M. (1981). Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages* 63, 7–52.
- Gross, M. (1993). Les phrases figées en français. *l'Information grammaticale* 59, 36–41.
- Guillet, A. & Leclère, C. (éds) (1981). Formes syntaxiques et prédicats sémantiques. *Langages* 63.
- Harris, S. Z. (1973). Les deux systèmes de la grammaire : prédicat et paraphrase. *Langages* 29, 55–81.
- Jespersen, O. (1971[1924]). *La philosophie de la grammaire*. Les Éditions de Minuit. Traduction de M. M. Léonard.
- Kahneman, D. (2012). *Système 1, système 2. Les deux vitesses de la pensée*. Flammarion.
- Kauffer, M. (2013). Le figement des « actes de langage stéréotypés » en français et en allemand. *Pratiques* 159–160, 42–54.
- Le Pesant, D. & Mathieu-Colas, M. (éds) (1998). Les classes d'objets. *Langages* 32(131).
- Legallois, D. & Gréa, P. (2006). La grammaire de construction : un bâtiment ouvert aux quatre vents. *Cahiers du CRISCO* 21, 1–19.
- Legallois, D. & François, J. (éds) (2006). Autour des grammaires de construction et des patterns. *Cahiers du CRISCO* 21.
- Lemaréchal, A. (2022). Des prédicats à perte de vue.... (Ryle 1933) : pourquoi faire ? Ethnocentrisme et tabous. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 117(1), 51–109.
- Martin, R. (1992 [1983]). *Pour une logique du sens*. PUF.
- Martin, R. (2014). *Comprendre la linguistique*. PUF.
- Martin, R. (2021). *Linguistique de l'universel*. Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- Martinet, A. (1965). Le mot. *Diogène* 51, 39–53.
- Martinet, A. (1967). Syntagme et syntème. *La linguistique* 2, 1–14.
- Martinet, A. (1968). Mot et syntème. *Lingua* 21, 294–302.
- Mathieu-Colas, M. (1996). Typologie de la composition nominale. *Cahiers de lexicologie* 69, 65–118.
- Mejri, S. (2002). Le figement lexical : nouvelles tendances. *Cahiers de lexicologie* 80(1), 213–225.
- Mejri, S. (éd.) (2009). *Le français moderne : La problématique du mot* 77(1).
- Mejri, S. (2009). Le mot : problème théorique. *Le Français Moderne* 77(1), 68–82.
- Mejri, S. (2018). La phraséologie française : synthèse, acquis théoriques et descriptifs. *Français moderne* 1(86), 5–32.
- Mejri, S. (2018). Les pragmatèmes et la troisième articulation du langage. *Verbum* 40(1), 7–19.
- Mejri, S. (2023). La néologie polylexicale. *Synergies Tunisie* 6.
- Mejri, S. & Ouerhani, B. (2008). Traduction en arabe de l'ouvrage de Gaston Gross *Les expressions figées en français* (1996). Publications du CERES.

- Mejri, S. & Zhu, L. (2020). Données dictionnaires informatisées. Réseaux inférentiels et phraséologiques. *Le français moderne* 78(1), 102–136.
- Melčuk, I. (2013). Tout ce que nous voulions dire sur les phrasèmes.... *Cahiers de lexicologie* 102(1), 129–149.
- Muller, C. (2013). Le prédicat, entre (méta)catégorie et fonction. *Cahiers de lexicologie* 102, 51–65.
- Neveu, F. (2004). *Dictionnaire des Sciences du langage*. Armand Colin.
- Pergnier, M. (1986), *Le mot*. PUF.
- Rey, A. & Chantreau, S. (1989), *Dictionnaire des locutions et expressions figurées*. Les usuels du Robert.
- Riegel, M. et al. (2009 [1994]). *Grammaire méthodique du français*. PUF.
- Saussure, F. (de) (1973). *Cours de linguistique générale*. Payot.
- Sułkowska, M. (2019). Quelques remarques sur la phraséologie appliquée. *Neophilologica* 31, 445–455.
- Whitehead, A. N. (2004). *Modes de pensée*. Vrin.
- Wilmet, M. (2003). *Grammaire critique du français* (3e éd.). Duculot.
- Zhu, L. (2020). Moule locutionnel lexicographique et traitement des phraséologismes. *Les Cahiers du dictionnaire* 11, 147–163.
- Zhu, L. (2016). Pour une notion de moule dans la phraséologie. *Cahiers du dictionnaire* 8, 97–109.
- Zhu, L. (2022). Discours dictionnaire, moule phraséologique et corpus textuel. *Langages* 225, 127–146.